

Ebène, le 8 mai 2025

Mesdames, Messieurs,
Officiers Permanents de Liaison de la COI
Union des Comores, France/Réunion,
Madagascar, Maurice, Seychelles

N. réf : 0494-SG-COI/GB

Objet : Fonds de l'OPEP pour le développement international - Sommet sur la résilience en action pour les petits États insulaires en développement 12-13 mai 2025, Vienne

Mesdames, Messieurs les Officiers permanents de liaison,

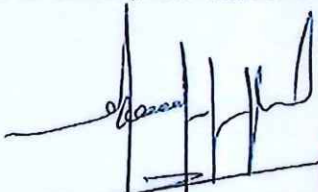
Conformément à la Décision 12c sur les financements climatiques du dernier Comité des OPL demandant au Secrétariat général « de continuer les échanges avec le Fonds de OPEP, en concertation avec les États membres, sur les termes du MoU proposé et de l'accord de subvention avant fin mai 2025 », le Secrétariat général a le plaisir de vous transmettre, en pièce jointe, une note contenant les informations complémentaires demandées concernant le Fonds de l'OPEP pour le développement, ainsi que la dernière version du projet de memorandum d'entente et du projet d'accord de don.

Par ailleurs, vos pays respectifs ont été invités par le Fonds de l'OPEP pour le développement à participer au Sommet sur « la résilience en action pour les petits États insulaires en développement - PIED », qui se tiendra les 12 et 13 mai 2025, à Vienne en Autriche.

Le Secrétariat général sera représenté par Madame Gina BONNE, Chargée de mission et Monsieur Bryan CHUNG-KAI-TO, Coordonnateur des services opérationnels, administratifs et financiers. En marge de l'événement, le Secrétariat propose d'organiser une session d'échanges avec la délégation de nos États membres, afin de discuter sur la proposition de collaboration avec l'OPEP.

Le Secrétariat général vous serait reconnaissant de bien vouloir nous communiquer, les noms et contacts de vos représentants respectifs, qui participeront à l'événement précité.

En vous remerciant par avance pour votre précieuse collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Officiers permanents de liaison, mes salutations distinguées.


Edgard RAZAFINDRAVAH
Secrétaire général



Pj : Note d'information



Ebène, le 7 août 2025

Mesdames, Messieurs,
Officiers Permanents de Liaison de la COI
Ministère des Affaires étrangères
Union des Comores, France/Réunion,
Madagascar, Maurice, Seychelles

N. réf : 0568 SG-COI/GB

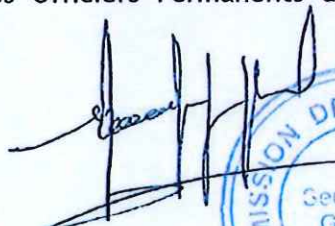
**Objet : Fonds de l'OPEP pour le développement international
Lettre d'entente et accord de don - suivi des décisions des instances**

Mesdames, Messieurs les Officiers Permanents de Liaison,

Le Secrétariat général a l'honneur de se référer aux décisions 14c du OPL 02/2024 et 12c du COPL 1/2025 demandant au Secrétariat général de la COI de continuer les échanges avec le Fonds de l'OPEP ainsi qu'à sa correspondance référencée 0494/SG-COI/GB en date du 08 mai 2025 transmettant la dernière version du projet de memorandum d'entente, le projet d'accord de don ainsi que des informations complémentaires sur le Fonds OPEP pour le développement, pour examen en vue d'une décision pour sa signature.

Ainsi, le Secrétariat général vous serait reconnaissant de lui faire part de vos observations, afin de lui permettre d'avancer sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Officiers Permanents de Liaison, mes salutations distinguées.


Edgard RAZAFINDRAVAHY
Secrétaire général



Note d'information

Le Fonds de l'OPEP pour le développement international

(OPEC Fund for international development)

Mai 2025

1) Contexte

En septembre 2024, la COI a été approchée par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), dans une perspective de coopération renforcée en appui aux engagements climatiques de ses États membres.

C'est dans ce cadre, que la CCNUCC a mis en relation la COI avec le Fonds de l'OPEP pour le développement international, en tant que partenaire potentiel pour accompagner la tenue d'ateliers de formation et, in fine, le montage de projets bancables. La signature d'un mémorandum d'entente constituait une condition préalable à cet accompagnement.

La CCNUCC avait alors engagé des consultations avec quatre d'entre eux en vue d'identifier des projets susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, des Contributions déterminées au niveau national (CDN) et des Plans nationaux d'adaptation (PNA).

Le comité des OPL en décembre 2024, décision 14C portant sur les financements climatiques avait donné son accord pour que la COI poursuivre les échanges avec le Fonds OPEP pour le développement en vue d'établissement d'un protocole d'entente.

Le 13 mars 2025, le Secrétariat général a transmis officiellement la version finale du MoU pour l'accord des pays avant la signature.

Lors du Comité des OPL 04-06 avril 2025, décision 12 C) financement climatique, le Comité demande au Secrétariat général de continuer les échanges avec le Fonds de l'OPEP en concertation avec les États membres, sur les termes du MoU proposé et de l'accord de subvention avant fin mai 2025.

2) Fonds de l'OPEP pour le développement international

Le Fonds de l'OPEP pour le développement international est une institution multilatérale de développement sérieuse et crédible, fondée en 1976 par les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Doté d'un mandat unique, il est la seule institution de développement au monde à accorder des financements exclusivement à des pays non-membres de l'OPEP, incarnant ainsi un modèle de coopération Sud-Sud. (*annexe 1 : Un document de présentation est joint à cette note*).

Basé à Vienne, en Autriche, le Fonds opère dans plus de 125 pays, avec pour objectif de promouvoir le progrès social et économique dans les pays en développement et est un

partenaire de longue date du système des Nations Unies (par exemple : UNCDF, UNICEF, IFAD, FAO, PAM¹), ainsi que de plusieurs banques multilatérales de développement telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque interaméricaine de développement (BID).

Le Fonds de l'OPEP pour le développement applique des standards internationaux de bonne gouvernance et de gestion fiduciaire, qui lui permettent de maintenir une solide réputation auprès des investisseurs et des agences de notation. Cela renforce la confiance de ses partenaires et maximise l'efficacité de ses interventions en matière de développement durable.

Il repose sur une gouvernance rigoureuse et une gestion financière prudente. Noté AA+ avec perspective stable par S&P et Fitch, il affiche une solidité financière remarquable, avec un ratio d'adéquation du capital (CAR) de 62 % et un ratio dette/fonds propres de seulement 34 % à fin juin 2024. Cette stabilité est consolidée par une gestion des risques robuste – couvrant les risques de crédit, de liquidité, de marché et opérationnels – et par l'utilisation de méthodologies avancées telles que le rendement ajusté au risque sur capital (RAROC).

La gouvernance du Fonds s'articule autour de trois niveaux indépendants : le Conseil ministériel, le Conseil d'administration et le Président, garantissant transparence, responsabilité et alignement stratégique. Les pays membres ne perçoivent aucun dividende et ne peuvent retirer leur capital versé, ce qui témoigne de l'engagement total du Fonds envers son mandat de développement.

Tous les projets financés sont alignés sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et respectent des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) rigoureuses. Sa politique ESG, harmonisée avec celles d'institutions telles que la Banque mondiale ou l'*International financial Cooperation (IFC)*, garantit des investissements responsables et inclusifs.

Instruments d'intervention du Fonds de l'OPEP

1. Prêts souverains (Sovereign Operations)
2. Financements non souverains (Non-Sovereign Operations)

¹ <https://opecfund.org/news/the-opec-fund-and-agriculture-a-long-standing-commitment><https://www.unicef.org/media/140961/file/Public-Partnerships-2022-COAR.pdf>; <https://opecfund.org/news/opec-fund-and-uncdf-sign-agreement-to-strengthen-collaboration> ; <https://www.wfp.org/news/opec-fund-and-un-world-food-programme-wfp-launch-new-facility-catalyze-us500m-support>

3. Cofinancement avec d'autres institutions

Partenariats avec des institutions telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement etc., pour :

- Compléter les montages financiers de projets complexes
- Accroître l'impact des investissements
- Partager les risques

4. Financement du commerce (Trade Finance)

5. Appui politique et institutionnel

6. Appui thématique :

Plans d'action dédiés : Objectif de 40 % de financement vert d'ici 2030

7. Appui technique et ESG

- Études d'impact environnemental et social (ESIA)
- Plans de gestion environnementale et sociale (ESMP)
- Mécanismes de traitement des plaintes (GRM)

Positionnement stratégique

Grâce à des initiatives structurantes telles que son Plan d'action pour le climat et la sécurité alimentaire ou encore un Cadre d'émission d'obligations aligné sur les ODD, le Fonds de l'OPEP se positionne comme un acteur de premier plan du financement du développement. Fort de près de 50 ans d'expérience, il est un partenaire fiable, engagé et efficace pour un développement durable mondial.

3) Fonds de l'OPEP et la région sud-ouest de l'océan Indien

Le Fonds de l'OPEP pour le développement travail déjà en bilatéral avec les pays et partenaires de la Commission de l'océan Indien.

Madagascar

- Financement approuvé de 36,5 millions USD (dont 1,5 million en subvention) pour le programme de transition vers la cuisson propre. SMART Clean Cooking, vise à fournir des solutions de cuisson propre à environ un million de personnes dans les zones urbaines, réduisant ainsi la déforestation et améliorant la santé publique. Parallèlement, un prêt de 30 millions de dollars soutiendra le développement des corridors de transport dans les régions méridionales isolées, améliorant l'accès aux marchés, aux soins de santé et à l'éducation pour plus de 1,5 million de personnes.

<https://opecfund.org/media-center/press-releases/2024/opec-fund-advances-clean-energy-and-infrastructure-in-madagascar-with-a-total-of-us-65-million-in-new-development-financing>

Seychelles

- Prêt de 20 millions USD pour des politiques de croissance inclusive et durable : développement foncier, protection des données, régulation de la pêche.

<http://www.finance.gov.sc/news/648/Seychelles-signs-budget-support-loan-agreement-with-OPEC-Fund-for-International-Development-OFID>

- Lors de la dernière table ronde sur la finance climatique, tenue le 14 avril 2025, qui visait à identifier les priorités de financement des Seychelles, le Fonds de l'OPEP était représenté, aux côtés d'autres partenaires tels que la COI, la Banque mondiale, le Fonds vert pour le climat et la délégation de l'Union européenne.

Maurice

- Partenariat avec la Mauritius Commercial Bank via un mécanisme de trade finance.
- En janvier 2022, le Fonds de l'OPEP a participé à hauteur de 42,5 millions de dollars dans un prêt syndiqué d'un milliard de dollars pour soutenir la stratégie de diversification régionale de la Mauritius Commercial Bank (MCB). Ce partenariat vise à renforcer les secteurs critiques à Maurice en facilitant le commerce et l'investissement en Afrique, contribuant ainsi à l'ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique. La MCB, fondée en 1838, est la principale institution bancaire de Maurice et une actrice régionale de premier plan.
- <https://opecfund.org/news/opec-fund-and-mauritius-commercial-bank-deepen-partnership-with-trade-facility-participation>

Comores

- Modernisation de l'Hôpital El Maarouf :
 - Prêt de 17 millions USD pour la reconstruction de l'hôpital national (300 lits), avec attention particulière aux femmes et aux enfants.
 - Cofinancement avec la Banque islamique de développement (IsDB), le groupe Banque mondiale, et la Trade and Development Bank (TDB) – dont Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles sont membres.
- <https://opecfund.org/media-center/press-releases/2024/opec-fund-extends-us-17-million-loan-to-enhance-healthcare-in-comoros>

- Soutien au programme ESPEN (lutte contre les maladies tropicales négligées – (MTN) dans plusieurs pays (Cameroun, Comores, RCA, Erythrée, Congo, RDC, Somalie). <https://opecfund.org/operations/list/expanded-special-project-for-elimination-of-neglected-tropical-diseases-espen>
- Les MTN font partie intégrante de la Stratégie régionale de sécurité sanitaire (réseau SEGA-One Health). Leur surveillance figure parmi les priorités régionales, au même titre que l'impact du changement climatique sur la santé et la lutte contre l'antibiorésistance.

France et Union Européenne

- Le Fonds de l'OPEP entretient une coopération avec l'Union européenne. Il a notamment signé un mémorandum d'entente avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) en 2021, afin de renforcer la coordination et la complémentarité de leurs actions dans les domaines de l'énergie durable, de l'agriculture et de la résilience climatique : <https://opecfund.org/media-center/press-releases/2023/opec-fund-and-ebd-step-up-delivery-with-new-cooperation-agreement>; <https://opecfund.org/news/opec-fund-and-ebd-prepare-for-increased-cooperation>
- En outre, une collaboration a été engagée entre le Fonds de l'OPEP pour le développement international et la CCNUCC dans la région du Pacifique, impliquant le Forum des Îles du Pacifique — dont la Polynésie française est membre. ¹<https://unfccc.int/event/validation-and-training-workshop-for-pacific-islands> ; <https://www.ifad.org/en/w/news/opec-fund-deepens-partnership-with-ifad-to-strengthen-food-security-and-climate-action>

4) Conclusion

Dans la mesure où cette initiative s'inscrit dans une démarche portée par un organe des Nations Unies – la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et vise à renforcer l'opérationnalisation des engagements climatiques internationaux, il nous semble difficile de considérer qu'un accord de coopération technique avec le Fonds de l'OPEP pour le développement puisse constituer un risque d'image pour la COI.

Dans un contexte marqué par la nécessité croissante de mobiliser des ressources techniques et financières pour accompagner la transition écologique et renforcer la résilience des États insulaires en développement, il apparaît nécessaire de multiplier les partenariats avec des institutions disposant d'une expertise reconnue et de capacités d'appui.

La diversification des partenariats constitue aujourd'hui un levier stratégique pour assurer la soutenabilité, la pertinence et l'efficacité de nos interventions, tout en consolidant la position de la COI comme plateforme régionale capable de fédérer les efforts internationaux au bénéfice de ses États membres. Un tel engagement s'inscrit également dans la logique de modernisation dans laquelle la COI est engagée, fondée sur la complémentarité des mandats, la mutualisation des savoir-faire, et la recherche d'un impact durable dans les domaines de l'adaptation au changement climatique.

Annexe 1 :

Document de présentation